

# JOURNAL



Matérovigilance  
Réactovigilance

Bourgogne Franche Comté

Avril 2025

# BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

## SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE  
VOTRE CRMV



SITE INTERNET



COMMENT  
SIGNALER UN INCIDENT  
DE MATÉROVIGILANCE



SAVE THE DATE  
JOURNÉE RÉGIONALE



# Présentation de votre CRMV



Qui est le CRMV de la région  
Bourgogne - Franche comté ?

Il s'agit d'Amélie THOMASSIN,  
pharmacien hospitalier, basée au CHU de Dijon.

Comment puis-je la contacter ?

Par mail : [materiovigilance-reactovigilance.bfc@chu-dijon.fr](mailto:materiovigilance-reactovigilance.bfc@chu-dijon.fr)  
Téléphone : 03-80-66-93-52

Quelles sont ses missions ?

**Ces missions principales sont :**

- L'évaluation des signalements régionaux de matériovigilance et de réactovigilance pour la région BFC.
- L'organisation, la sensibilisation et l'animation du réseau régional sur les sujets de matériovigilance et de réactovigilance.
- L'expertise et l'appui à l'ANSM, à l'ARS et aux correspondants locaux.

# SITE INTERNET RÉGIONAL

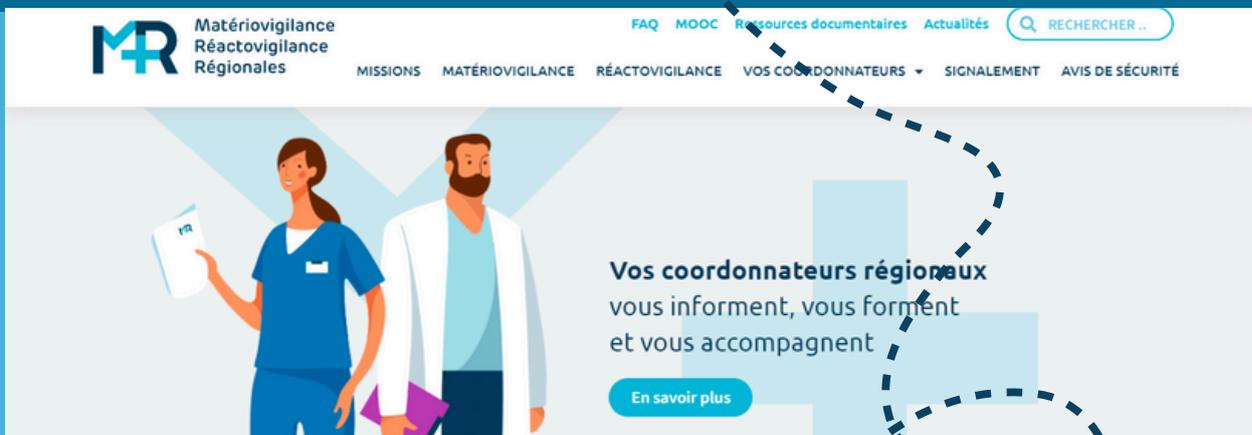


**Vous désirez en savoir plus sur la matériovigilance et la réactovigilance ?**  
Pensez à consulter notre site régional.

[www.mrvregionales.fr](http://www.mrvregionales.fr)

## Nos objectifs :

- Accompagner les professionnels de santé en charge de la matériovigilance et de la réactovigilance.
- Améliorer les connaissances sur les enjeux de santé en lien avec la matériovigilance et la réactovigilance.
- Faire connaître et diffuser les protocoles de prévention et de signalements.



## Les premiers modules du MOOC :

- Généralités sur la réactovigilance
- Généralités sur la matériovigilance
- Le correspondant local de matériovigilance

**Maintenez-vous informer et évaluez vos connaissances en continu !**

# Comment puis-je déclarer un incident de matériovigilance ?



Il faut se rendre sur le portail de signalement :

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

## Quels sont les éléments indispensables à relever pour remplir mon signalement correctement ?

- **Conserver** tout ce qui est utile à la compréhension des faits (DM, emballage)
- **Décrire l'événement** : que s'est-il passé, quand ?
- Décrire les **conséquences** pour le patient et/ou le personnel impacté
- Relever la **référence** du dispositif
- Relever le numéro de **lot** et/ou de **série** du dispositif
- Relever le **fabricant** du dispositif

## Vous êtes CLMV (ou référent de matériovigilance) et vous ne savez pas comment sensibiliser vos services ?

La fiche sur la page suivante peut vous aider !

Vous pouvez l'imprimer, la compléter et la distribuer aux cadres et/ou l'afficher dans les services de votre établissement.

# MATERIOVIGILANCE

Que faire si je suis témoin d'un dysfonctionnement d'un dispositif médical ?



Si je suis dans un établissement de santé, je dois contacter mon CLMV (correspondant local de matériovigilance).



Si je suis un professionnel de santé exerçant en libéral, je dois me connecter au portail des signalements et remplir le formulaire correspondant à la matériovigilance :



<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

 **Quels sont les éléments indispensables à transmettre à mon CLMV ou pour faire mon signalement ?**

- **Conserver** tout ce qui est utile à la compréhension des faits (**DM**, emballage)
- **Décrire l'événement** : que s'est-il passé, quand, comment ?
- Décrire les **conséquences** pour le patient et/ou le personnel impacté
- Relever la **référence** du dispositif
- Relever le numéro de **lot** et/ou de **série** du dispositif
- Relever le **fabricant** du dispositif

Si j'ai une question, je peux contacter mon CRMRV :

03-80-66-93-52 ou [materiovigilance-reactovigilance.bfc@chu-dijon.fr](mailto:materiovigilance-reactovigilance.bfc@chu-dijon.fr)

# La deuxième journée régionale de matérovigilance se prépare : 18 novembre 2025

Chaque année, une journée régionale est organisée afin de sensibiliser les professionnels de santé à la matériovigilance.

La deuxième  
journée régionale  
de notre région se  
déroulera au  
**CHU de DIJON**

De futures journées  
seront organisées sur  
tout le territoire dans  
les années à venir.



Pourquoi  
participer ?



Nous vous  
attendons  
nombreux !

- C'est l'occasion pour tous les correspondants locaux, référents de matériovigilance ou professionnels de santé de s'informer sur la matériovigilance et de se former sur le sujet.
- Vous pourrez rencontrer des professionnels spécialisés sur la matériovigilance, partager vos expériences et trouver des solutions à vos difficultés.

# La deuxième journée régionale de matériovigilance se prépare :

**18 novembre 2025**

Une inscription est nécessaire au préalable, un mail vous sera envoyé.

- Le programme est en cours d'élaboration.
- A noter, la présence de :
  - **2 personnes de l'ANSM**
  - **Des professionnels de l'ARS et de l'OMEDIT**
  - **Une conférence présentée par un professeur de l'ISIFC**
- Il y aura également un retour sur le questionnaire qui vous a été adressé concernant **l'état des lieux de la matériovigilance dans les établissements de santé en Bourgogne- Franche comté.**



# BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



## Une question ?

Si vous souhaitez aborder certains sujets concernant la matériovigilance dans un prochain numéro, n'hésitez pas à en faire la suggestion à l'adresse suivante :



[materiovigilance-reactovigilance.bfc@chu-dijon.fr](mailto:materiovigilance-reactovigilance.bfc@chu-dijon.fr)

